

CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE PUBLIQUE DE FRANCE

Section des Eaux

SEANCE DU 7 MAI 2002

**VEILLE TECHNOLOGIQUE SUR LES MODALITES DE SUIVI AMIBIEN ET DE TRAITEMENT DE
DESINFECTION DES CIRCUITS DE REFROIDISSEMENT DES CNPE PRESENTEE PAR EDF**

AVIS

- Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France, ses rapporteurs entendus et après discussion,
- prend acte que :
 - comme suite à la demande faite dans les arrêtés interministériels auxquels est soumis chaque rejet d'effluents résultant de la mise en œuvre d'un traitement anti-amibien à la monochloramine sur les circuits de refroidissement des CNPE, EDF s'est engagé à fournir un bilan annuel de l'ensemble des avancées de ses travaux de recherche et de veille technologique,
 - les résultats des actions de recherche et de veille technologiques présentés dans le document transmis pour information à la DGS en 2002 portent sur la mise au point de la technique de quantification des amibes et sur des essais de traitements anti-amibiens chimiques et physiques en laboratoire et sur pilote,
 - demande que soient prises en compte dans le cadre de cette veille technologique des recherches sur :
 - l'analyse du développement des légionelles dans les circuits de refroidissement des CNPE,
 - l'évaluation quantitative de ce microorganisme dans les rejets des CNPE,
 - l'évaluation du risque d'exposition à la dispersion des aérosols des tours aérorefrigérantes des CNPE,
 - l'évaluation du risque sanitaire (dose infectante, pathogénie et la viabilité des légionelles, facteurs individuels),
 - les possibilités d'utiliser des lampes (Hg) moyenne pression ou un système « flash »,
 - souhaite obtenir d'EDF davantage de précisions, sur les modalités de « fourniture » du dioxyde de chlore utilisé comme traitement désinfectant sur les sites des CNPE,
 - rappelle que dans le cas du traitement des légionelles, le traitement des rejets par rayonnements ultraviolets paraît inadapté puisque la voie de transmission est aérienne (aérosols) et que seul un traitement visant à limiter la prolifération de cette bactérie dans tout le circuit (par la monochloramine, par exemple) est concevable.

COPIE CONFORME